

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: Teat disinfection biocidal product family

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: BE2023-0011-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0030840-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC 1	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	6
6. Autres informations	8
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	8
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC 2	9
2. Composition du méta-RCP	9
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	10
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	10
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	13
6. Autres informations	14
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	14
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC 3	15
2. Composition du méta-RCP	15
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	16
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	16
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	18
6. Autres informations	19
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	19
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta-SPC 4	21
2. Composition du méta-RCP	21
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	21

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	22
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	30
6. Autres informations	32
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	32
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC 5	33
2. Composition du méta-RCP	33
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	34
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	34
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	37
6. Autres informations	38
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	38
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC 6a	40
2. Composition du méta-RCP	40
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	41
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	41
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	50
6. Autres informations	51
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	51
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC 6b	52
2. Composition du méta-RCP	52
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	53
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	53
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	62
6. Autres informations	63
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	63
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta SPC 7	64
2. Composition du méta-RCP	64
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	65
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	65
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	74

6. Autres informations

76

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

76

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

Teat disinfection biocidal product family

1.2. Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Evans Vanodine Europe
Adresse	6-9 Trinity Street D02 EY47 Dublin 2 Irlande

Numéro de l'autorisation

BE2023-0011-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

BE-0030840-0000

Date de l'autorisation

01/09/2023

Date d'expiration de l'autorisation

19/03/2029

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Evans Vanodine International

Adresse du fabricant

Brierley Road, Walton Summit PR5 8AH Preston, Lancashire Royaume-Uni

Emplacement des sites de fabrication

Brierley Road, Walton Summit PR58AH Preston, Lancashire Royaume-Uni

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martin No. 499 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas Mine - Pozo Almonte Chili
Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Sociedad Quimica y Minera (SQM) S.A.
Adresse du fabricant	Los Militares 4290, Piso 4 Las Condes Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	Nueva Victoria Plant Pedro de Valdivia Plant Northern Chile Chili
Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Cosayach Nitratos S.A.
Adresse du fabricant	Hnos Amunategui 178 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	S.C.M. Cosayach Cala Cala - Pozo Almonte Chili
Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ISE Chemical Corporation
Adresse du fabricant	Kitaimaizumi 3695 - Oamishirasato City Chiba Japon
Emplacement des sites de fabrication	Shirasato Plant - - Japon

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,112 - 2,346
Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	0,38 - 19,993

2.2. Type(s) de formulation

SL - Concentré soluble
 AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,112 - 0,12

Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	0,71 - 1,19
--------------------	----------------------------------	----------------------	-------------	-----------	-------------

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Conseils de prudence

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Avant la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser avant la traite.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage/moussage manuel
Description détaillée:

Application avant la traite
Appliquer chaque jour avant chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application

manuelle, s'assurer que toute la surface du trayon est couverte pendant un temps de contact minimum de 60 secondes.

1. Trempage/moussage manuel.

a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement

- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application avant la traite

Appliquer chaque jour avant chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que toute la surface du trayon est couverte pendant un temps de contact minimum de 60 secondes.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l

Bidon (HDPE) 200 l
IBC (HDPE) 1 000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Ce produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit. Utiliser non dilué. S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit. Tremper les trayons de chaque vache, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Prévoir un temps de contact d'au moins 60 secondes, puis essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.
Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.
Vider et rincer les gobelets à l'eau après utilisation.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Avant la traite, pulvériser le produit sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.
Si une désinfection est nécessaire avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite.
Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :
Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les effets directs ou indirects probables peuvent inclure :

- . Irritation oculaire.
- . Malaise général en cas d'ingestion.

Gestes de premiers secours

- . **Inhalation** : voie d'exposition peu probable, car le produit ne contient pas de substances volatiles. Si la pulvérisation/brume a été inhalée, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos dans une position lui permettant de respirer confortablement.
- . **Ingestion** : ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau en abondance. Consulter un médecin si le malaise persiste.
- . **Contact avec la peau** : laver à grande eau.
- . **Contact avec les yeux** : rincer immédiatement à grande eau. Consulter rapidement un médecin si des symptômes surviennent après le lavage.

NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE ATTEINTE SANS SURVEILLANCE

Conseils pour le personnel médical et de santé :

- . Apporter un traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ UN CONSEIL MÉDICAL, GARDEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À PORTÉE DE MAIN ET APPELEZ VOTRE CENTRE ANTI-POISON LE PLUS PROCHE [070 245 245].

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé, l'emballage et tout matériau contaminé conformément aux réglementations régionales/nationales en vigueur. Le produit usagé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déposé sur le fumier, en fonction des réglementations nationales/régionales. Éviter de rejeter le produit dans une station d'épuration individuelle.

Éviter le rejet dans l'environnement.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.
Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé et le protéger des températures extrêmes. Protéger du rayonnement solaire direct.
Protéger du gel. Si le contenu gèle, veiller à le décongeler et à le mélanger soigneusement avant utilisation. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker à une température inférieure à 25 ° C.

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Pre-Dip	Marché: BE
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0030840-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,112
Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	0,953

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25 - 0,33
Alcool Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	0,38 - 0,63

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser après la traite.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: bactéries Nom commun: bactéries Stade de développement: N/A Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: N/A
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: trempage manuel Description détaillée: Application après la traite Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes. 1. Trempage manuel - vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement - brebis : 5 ml par animal et par traitement - chèvres : 6 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: trempage automatisé

Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Trempage automatisé :

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot

Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus

	Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.
Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches). Utiliser non dilué.
S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

1. Trempage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit. Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.
Vider et rincer les gobelets à l'eau après la traite.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons.

3. Trempage automatisé

Les trayons sont recouverts de produit lorsque le gobelet trayeur est retiré par le système de retrait automatique en grappe (ACR).
Tout le processus est automatisé.

4. Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot

Les trayons sont nettoyés par le robot avec des brosses automatiques. Après la traite automatique, le produit est pulvérisé automatiquement sur les trayons à partir d'un bras en grappe. Le rinçage du pulvérisateur est automatique.

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :
Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les effets directs ou indirects probables peuvent inclure :

- . Irritation oculaire.
- . Malaise général en cas d'ingestion.

Gestes de premiers secours

- . **Inhalation** : voie d'exposition peu probable, car le produit ne contient pas de substances volatiles. Si la pulvérisation/brume a été inhalée, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos dans une position lui permettant de respirer confortablement.
- . **Ingestion** : ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau en abondance. Consulter un médecin si le malaise persiste.
- . **Contact avec la peau** : laver à grande eau.
- . **Contact avec les yeux** : rincer immédiatement à grande eau. Consulter rapidement un médecin si des symptômes surviennent après le lavage.

NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE ATTEINTE SANS SURVEILLANCE

Conseils pour le personnel médical et de santé :

- . Apporter un traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ UN CONSEIL MÉDICAL, GARDEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À PORTÉE DE MAIN ET APPELEZ VOTRE CENTRE ANTI-POISON LE PLUS PROCHE [070 245 245].

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé, l'emballage et tout matériau contaminé conformément aux réglementations nationales/régionales en vigueur. Le produit usagé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déposé sur le fumier, en fonction des réglementations nationales/régionales. Éviter de rejeter le produit dans une station d'épuration individuelle.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 18 mois.

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé et le protéger des températures extrêmes. Protéger du rayonnement solaire direct.

Protéger du gel. Si le contenu gèle, veiller à le décongeler et à le mélanger soigneusement avant utilisation. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker à une température inférieure à 25 ° C.

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

PV-Pro

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0030840-0002 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,291
Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	0,5

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,269 - 0,5245
Alcool Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	2,304 - 4,4702

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Après la traite - trempage manuel - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser après la traite.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage manuel Description détaillée: Application après la traite Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes. Trempage manuel - vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement - brebis : 5 ml par animal et par traitement - chèvres : 6 ml par animal et par traitement
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.
Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches). Utiliser non dilué.
S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.
1. Trempage manuel
Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit. Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.
Vider et rincer les gobelets à l'eau après la traite.

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.
Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les effets directs ou indirects probables peuvent inclure :

- . Irritation oculaire.
- . Malaise général en cas d'ingestion.

Gestes de premiers secours

- . **Inhalation** : voie d'exposition peu probable, car le produit ne contient pas de substances volatiles. Si la pulvérisation/brume a été inhalée, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos dans une position lui permettant de respirer confortablement.
- . **Ingestion** : ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau en abondance. Consulter un médecin si le malaise persiste.
- . **Contact avec la peau** : laver à grande eau.
- . **Contact avec les yeux** : rincer immédiatement à grande eau. Consulter rapidement un médecin si des symptômes surviennent après le lavage.

NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE ATTEINTE SANS SURVEILLANCE

Conseils pour le personnel médical et de santé :

- . Apporter un traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ UN CONSEIL MÉDICAL, GARDEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À PORTÉE DE MAIN ET APPELEZ VOTRE CENTRE ANTI-POISON LE PLUS PROCHE [070 245 245].

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé, l'emballage et tout matériau contaminé conformément aux réglementations nationales/régionales en vigueur. Le produit usagé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déposé sur le fumier, en fonction des réglementations nationales/régionales. Éviter de rejeter le produit dans une station d'épuration individuelle.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.
Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé et le protéger des températures extrêmes. Protéger du rayonnement solaire direct.
Protéger du gel. Si le contenu gèle, veiller à le décongeler et à le mélanger soigneusement avant utilisation. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker à une température inférieure à 25 ° C.

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Masofilm

Marché: BE

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0030840-0003 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,269
Alcool Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	2,304

Nom commercial

Visqodip

Marché: BE

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0030840-0004 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5245
Alcool Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	4,4702

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta-SPC 4

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,272 - 0,273
Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	2,31 - 2,31

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Avant la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser avant la traite.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: bactéries Nom commun: bactéries Stade de développement: N/A Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: N/A
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage/moussage manuel Description détaillée: Application avant la traite Appliquer chaque jour avant chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que toute la surface du trayon est couverte pendant un temps de contact minimum de 60 secondes. 1. Trempage/moussage manuel a. Trempage - vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement - brebis : 5 ml par animal et par traitement - chèvres : 6 ml par animal et par traitement b. Moussage - vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement - brebis : 2,5 ml par animal et par traitement - chèvres : 3 ml par animal et par traitement Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique Description détaillée:

	<p>Application avant la traite Appliquer chaque jour avant chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que toute la surface du trayon est couverte pendant un temps de contact minimum de 60 secondes.</p> <p>2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement - brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement - chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement
<p>Taux et fréquences d'application</p>	<p>Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus</p> <p>Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus</p>
<p>Catégorie(s) d'utilisateurs</p>	<p>Professionnel</p>
<p>Dimensions et matériaux d'emballage</p>	<p>Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l</p> <p>Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1000 L</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit. Utiliser non dilué.
S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit. Tremper les trayons de chaque vache avant la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Prévoir un temps de contact d'au moins 60 secondes, puis essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.

Vider et rincer les gobelets à l'eau après utilisation.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Avant la traite, pulvériser le produit sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection est nécessaire avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser après la traite.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage/moussage manuel
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

1. Trempage/moussage manuel

a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement
- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: trempage automatisé
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Trempage automatisé :

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

**Taux et fréquences
d'application**

Méthode d'application: Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot
Description détaillée:

Application après la traite
Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

**Dimensions et matériaux
d'emballage**

Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l

Bidon (HDPE) 200 l
IBC (HDPE) 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches). Utiliser non dilué.

S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{3}{4}$ avec le produit. Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.

Vider et rincer les gobelets à l'eau après la traite.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons.

3. Trempage automatisé

Les trayons sont recouverts de produit lorsque le gobelet trayeur est retiré par le système de retrait automatique en grappe (ACR). Tout le processus est automatisé.

4. Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot

Les trayons sont nettoyés par le robot avec des brosses automatiques. Après la traite automatique, le produit est pulvérisé automatiquement sur les trayons à partir d'un bras en grappe. Le rinçage du pulvérisateur est automatique.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Avant et après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser avant et après la traite.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: bactéries Nom commun: bactéries Stade de développement: N/A Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: N/A
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage/moussage manuel Description détaillée: <u>Application avant et après la traite</u> Appliquer chaque jour avant et après chaque traite (2 à 6 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que tout le trayon est couvert et que la durée de contact est d'au moins 60 secondes avant la traite et veiller à ce que la totalité du trayon soit couverte et que les animaux restent debout pendant 5 minutes après la traite. 1. Trempage/moussage manuel a. Trempage - vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement - brebis : 5 ml par animal et par traitement - chèvres : 6 ml par animal et par traitement b. Moussage - vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement - brebis : 2,5 ml par animal et par traitement - chèvres : 3 ml par animal et par traitement Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique Description détaillée: <u>Application avant et après la traite</u>

	<p>Appliquer chaque jour avant et après chaque traite (2 à 6 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que tout le trayon est couvert et que la durée de contact est d'au moins 60 secondes avant la traite et veiller à ce que la totalité du trayon soit couverte et que les animaux restent debout pendant 5 minutes après la traite.</p> <p>2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement - brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement - chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement
<p>Taux et fréquences d'application</p>	<p>Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus</p> <p>Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus</p>
<p>Catégorie(s) d'utilisateurs</p>	<p>Professionnel</p>
<p>Dimensions et matériaux d'emballage</p>	<p>Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1000 L</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation. Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.</p> <p>Après la traite: Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches). Utiliser non dilué. S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.</p> <p>1. <u>Trempage/moussage manuel</u></p> <p>Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit. Tremper les trayons de chaque vache avant la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Prévoir un temps de contact d'au moins 60 secondes, puis essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.</p> <p>Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Compléter avec une solution fraîche si nécessaire. Vider et rincer les gobelets à l'eau après utilisation.</p> <p>2. <u>Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique</u></p> <p>Avant la traite, pulvériser le produit sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface</p>

de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.
Trempage/moussage manuel
Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :
Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Porter des chaussures de protection adaptées (EN 13832) pour appliquer ce produit.
Une tenue de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques à l'utilisation

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les effets directs ou indirects probables peuvent inclure :

- . Irritation oculaire.
- . Malaise général en cas d'ingestion.

Gestes de premiers secours

- . **Inhalation** : voie d'exposition peu probable, car le produit ne contient pas de substances volatiles. Si la pulvérisation/brume a été inhalée, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos dans une position lui permettant de respirer confortablement.
- . **Ingestion** : ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau en abondance. Consulter un médecin si le malaise persiste.
- . **Contact avec la peau** : laver à grande eau.
- . **Contact avec les yeux** : rincer immédiatement à grande eau. Consulter rapidement un médecin si des symptômes surviennent après le lavage.

NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE ATTEINTE SANS SURVEILLANCE

Conseils pour le personnel médical et de santé :

- . Apporter un traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ UN CONSEIL MÉDICAL, GARDEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À PORTÉE DE MAIN ET APPELEZ VOTRE CENTRE ANTI-POISON LE PLUS PROCHE [070 245 245].

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé, l'emballage et tout matériau contaminé conformément aux réglementations nationales/régionales en vigueur. Le produit usagé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déposé sur le fumier, en fonction des réglementations nationales/régionales. Éviter de rejeter le produit dans une station d'épuration individuelle.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé et le protéger des températures extrêmes. Protéger du rayonnement solaire direct.

Protéger du gel. Si le contenu gèle, veiller à le décongeler et à le mélanger soigneusement avant utilisation. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker à une température inférieure à 25 ° C.

6. Autres informations

--

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Allantocare	Marché: BE
	Pre-Post Gold	Marché: BE
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0030840-0005 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,272
Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	2,31

Nom commercial	Contact	Marché: BE
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0030840-0006 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,273
Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	2,31

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC 5

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-5

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,526 - 0,527
Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	4,479 - 4,492

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser après la traite.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage/moussage manuel
Description détaillée:

Application après la traite
Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

1. Trempage/moussage manuel
a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement
- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: trempage automatisé

Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Trempage automatisé :

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot

Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

	<p>Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus</p> <p>Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches). Utiliser non dilué.

S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit. Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.

Vider et rincer les gobelets à l'eau après la traite.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons.

3. Trempage automatisé

Les trayons sont recouverts de produit lorsque le gobelet trayeur est retiré par le système de retrait automatique en grappe (ACR). Tout le processus est automatisé.

4. Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot

Les trayons sont nettoyés par le robot avec des brosses automatiques. Après la traite automatique, le produit est pulvérisé automatiquement sur les trayons à partir d'un bras en grappe. Le rinçage du pulvérisateur est automatique.

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Porter des chaussures de protection adaptées (EN 13832) pour appliquer ce produit.

Une tenue de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les effets directs ou indirects probables peuvent inclure :

- . Irritation oculaire.
- . Malaise général en cas d'ingestion.

Gestes de premiers secours

- . **Inhalation** : voie d'exposition peu probable, car le produit ne contient pas de substances volatiles. Si la pulvérisation/brume a

été inhalée, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos dans une position lui permettant de respirer confortablement.

- . **Ingestion** : ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau en abondance. Consulter un médecin si le malaise persiste.
- . **Contact avec la peau** : laver à grande eau.
- . **Contact avec les yeux** : rincer immédiatement à grande eau. Consulter rapidement un médecin si des symptômes surviennent après le lavage.

NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE ATTEINTE SANS SURVEILLANCE

Conseils pour le personnel médical et de santé :

- . Apporter un traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ UN CONSEIL MÉDICAL, GARDEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À PORTÉE DE MAIN ET APPELEZ VOTRE CENTRE ANTI-POISON LE PLUS PROCHE [070 245 245].

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé, l'emballage et tout matériau contaminé conformément aux réglementations nationales/régionales en vigueur. Le produit usagé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déposé sur le fumier, en fonction des réglementations nationales/régionales. Éviter de rejeter le produit dans une station d'épuration individuelle.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé et le protéger des températures extrêmes. Protéger du rayonnement solaire direct.

Protéger du gel. Si le contenu gèle, veiller à le décongeler et à le mélanger soigneusement avant utilisation. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker à une température inférieure à 25 ° C.

6. Autres informations

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Masocare Extra

Marché: BE

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0030840-0007 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,526
Alcool Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	4,479

Nom commercial

Masocare RTU

Marché: BE

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0030840-0008 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,526
Alcool Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	4,479

Nom commercial

Masodine RTU

Marché: BE

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0030840-0009 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,527
Alcool Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	4,492

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

Meta SPC 6a

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-6

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,881 - 1,191
Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	7,448 - 10,076

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Avant la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser avant la traite.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage/moussage manuel
Description détaillée:

Application avant la traite
Appliquer chaque jour avant chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que toute la surface du trayon est couverte pendant un temps de contact minimum de 60 secondes.

1. Trempage/moussage manuel

a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement
- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application avant la traite
Avant la traite, pulvériser le produit sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1 000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 °C avant utilisation. Ce produit doit être dilué avant utilisation. S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit. Préparer une solution fraîche chaque jour.

Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation. Diluer 1 part de produit dans 3 parts d'eau propre et bien mélanger.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit dilué.

Tremper les trayons de chaque vache avant la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.

Vider et rincer les gobelets à l'eau après utilisation.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Avant la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection est nécessaire avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser après la traite.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage/moussage manuel
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

1. Trempage/moussage manuel

a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement
- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application après la traite
Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: trempage automatisé
Description détaillée:

Application après la traite
Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Trempage automatisé :

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot
Description détaillée:

Application après la traite
Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:

voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

	<p>Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus</p> <p>Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l</p> <p>Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1000 L</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation. Ce produit doit être dilué avant utilisation. Diluer 1 part de produit dans 3 parts d'eau propre et bien mélanger. Préparer une solution fraîche chaque jour. Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation.

S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches).

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit dilué. Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Compléter avec une solution fraîche si nécessaire. Vider et rincer les gobelets à l'eau après la traite.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons.

3. Trempage automatisé

Les trayons sont recouverts de produit dilué lorsque le gobelet trayeur est retiré par le système de retrait automatique en grappe

(ACR). Tout le processus est automatisé.
4. Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot

Après la traite automatique, le produit dilué est pulvérisé automatiquement sur les trayons à partir d'un bras en grappe. Le rinçage du pulvérisateur est automatique.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.
Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.
Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Porter des chaussures de protection adaptées (EN 13832) pour appliquer ce produit. Une tenue de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Avant et après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser avant et après la traite.

Nom scientifique: bactéries

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage/moussage manuel
Description détaillée:

Application avant et après la traite

Appliquer tous les jours avant et après chaque traite (jusqu'à 5 applications par jour en tout). Pour l'application manuelle, s'assurer que tout le trayon est couvert et que la durée de contact est d'au moins 60 secondes avant la traite et veiller à ce que la totalité du trayon soit couverte et que les animaux restent debout pendant 5 minutes après la traite.

1. Trempage/moussage manuel

a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement
- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application avant et après la traite

Appliquer tous les jours avant et après chaque traite (jusqu'à 5 applications par jour en tout). Pour l'application manuelle, s'assurer que tout le trayon est couvert et que la durée de contact est d'au moins 60 secondes avant la traite et veiller à ce que la totalité du trayon soit couverte et que les animaux restent debout pendant 5 minutes après la traite.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:

voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus

	Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1000 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.

Après la traite: Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches). Ce produit doit être dilué avant utilisation.
Préparer une solution fraîche chaque jour.

Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation.

S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit. Diluer 1 part de produit dans 3 parts d'eau propre et bien mélanger.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit. Tremper les trayons de chaque vache avant la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.

Vider et rincer les gobelets à l'eau après utilisation.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Avant la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.

Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le

titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Porter des chaussures de protection adaptées (EN 13832) pour appliquer ce produit.
Une tenue de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques à l'utilisation

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les effets directs ou indirects probables peuvent inclure :

- . Irritation oculaire.
- . Malaise général en cas d'ingestion.

Gestes de premiers secours

- . **Inhalation** : voie d'exposition peu probable, car le produit ne contient pas de substances volatiles. Si la pulvérisation/brume a été inhalée, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos dans une position lui permettant de respirer

confortablement.

- . **Ingestion** : ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau en abondance. Consulter un médecin si le malaise persiste.
- . **Contact avec la peau** : laver à grande eau.
- . **Contact avec les yeux** : rincer immédiatement à grande eau. Consulter rapidement un médecin si des symptômes surviennent après le lavage.

NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE ATTEINTE SANS SURVEILLANCE

Conseils pour le personnel médical et de santé :

- . Apporter un traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ UN CONSEIL MÉDICAL, GARDEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À PORTÉE DE MAIN ET APPELEZ VOTRE CENTRE ANTI-POISON LE PLUS PROCHE [070 245 245].

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé, l'emballage et tout matériau contaminé conformément aux réglementations nationales/régionales en vigueur. Ne pas vider dans les égouts.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé et le protéger des températures extrêmes. Protéger du rayonnement solaire direct.

Protéger du gel. Si le contenu gèle, veiller à le décongeler et à le mélanger soigneusement avant utilisation. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker à une température inférieure à 25 ° C.

6. Autres informations

Notez que si des ajouts sont apportés au méta-SPC de cette famille de produits, les concentrations pendant l'utilisation doivent se situer dans la plage couverte par les évaluations de risque environnemental.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Pro-Tec 1:3

Marché: BE

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0030840-0010 1-6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,036
Alcool Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	8,762

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

Meta SPC 6b

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-7

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,646 - 2,228
Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	14 - 16,51

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Avant la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser avant la traite.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage/moussage manuel
Description détaillée:

Application avant la traite
Appliquer chaque jour avant chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que toute la surface du trayon est couverte pendant un temps de contact minimum de 60 secondes.

1. Trempage/moussage manuel

a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement
- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application avant la traite
Avant la traite, pulvériser le produit sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1 000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 °C avant utilisation. Ce produit doit être dilué avant utilisation. S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit. Préparer une solution fraîche chaque jour.

Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation. Diluer 1 part de produit dans 7 parts d'eau propre et bien mélanger.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit dilué.

Tremper les trayons de chaque vache avant la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.

Vider et rincer les gobelets à l'eau après utilisation.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Avant la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection est nécessaire avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser après la traite.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage/moussage manuel
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

1. Trempage/moussage manuel

a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement

- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: trempage automatisé
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Trempage automatisé :

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement

- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement

- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: see above
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
see above

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus

	<p>Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus</p> <p>Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l</p> <p>Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1000 L</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation. Ce produit doit être dilué avant utilisation. Diluer 1 part de produit dans 3 parts d'eau propre et bien mélanger. Préparer une solution fraîche chaque jour. Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation.

S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches).

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit dilué. Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Compléter avec une solution fraîche si nécessaire. Vider et rincer les gobelets à l'eau après la traite.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons

3. Trempage automatisé

Les trayons sont recouverts de produit dilué lorsque le gobelet trayeur est retiré par le système de retrait automatique en grappe (ACR). Tout le processus est automatisé.

4. Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot

Après la traite automatique, le produit dilué est pulvérisé automatiquement sur les trayons à partir d'un bras en grappe. Le rinçage

du pulvérisateur est automatique.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.
Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Porter des chaussures de protection adaptées (EN 13832) pour appliquer ce produit. Une tenue de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Avant et après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser avant et après la traite.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: bactéries Nom commun: bactéries Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage/moussage manuel
Description détaillée:

Application avant et après la traite

Appliquer tous les jours avant et après chaque traite (jusqu'à 5 applications par jour en tout). Pour l'application manuelle, s'assurer que tout le trayon est couvert et que la durée de contact est d'au moins 60 secondes avant la traite et veiller à ce que la totalité du trayon soit couverte et que les animaux restent debout pendant 5 minutes après la traite.

1. Trempage/moussage manuel

a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement
- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application avant et après la traite

Appliquer tous les jours avant et après chaque traite (jusqu'à 5 applications par jour en tout). Pour l'application manuelle, s'assurer que tout le trayon est couvert et que la durée de contact est d'au moins 60 secondes avant la traite et veiller à ce que la totalité du trayon soit couverte et que les animaux restent debout pendant 5 minutes après la traite.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus

Dilution (%):

Nombre et fréquence des applications:

voir ci-dessus

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1000 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.

Après la traite: Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches). Ce produit doit être dilué avant utilisation.
Préparer une solution fraîche chaque jour.

Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation.

S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.
Les dilutions sont différentes avant la traite et après la traite, des gobelets séparés sont donc nécessaires. Voir les instructions spécifiques. Avant la traite - Diluer 1 part de produit dans 7 parts d'eau propre et bien mélanger.
Après la traite - Diluer 1 part de produit dans 3 parts d'eau propre et bien mélanger.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit. Tremper les trayons de chaque vache avant la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur.
Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.
Vider et rincer les gobelets à l'eau après utilisation.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Avant la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.
Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Porter des chaussures de protection adaptées (EN 13832) pour appliquer ce produit.
Une tenue de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques à l'utilisation

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les effets directs ou indirects probables peuvent inclure :

- . Irritation oculaire.
- . Malaise général en cas d'ingestion.

Gestes de premiers secours

- . **Inhalation** : voie d'exposition peu probable, car le produit ne contient pas de substances volatiles. Si la pulvérisation/brume a été inhalée, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos dans une position lui permettant de respirer confortablement.
- . **Ingestion** : ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau en abondance. Consulter un médecin si le malaise persiste.
- . **Contact avec la peau** : laver à grande eau.
- . **Contact avec les yeux** : rincer immédiatement à grande eau. Consulter rapidement un médecin si des symptômes surviennent après le lavage.

NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE ATTEINTE SANS SURVEILLANCE

Conseils pour le personnel médical et de santé :

. Apporter un traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ UN CONSEIL MÉDICAL, GARDEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À PORTÉE DE MAIN ET APPELEZ VOTRE CENTRE ANTI-POISON LE PLUS PROCHE [070 245 245].

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé, l'emballage et tout matériau contaminé conformément aux réglementations nationales/régionales en vigueur. Ne pas vider dans les égouts.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé et le protéger des températures extrêmes. Protéger du rayonnement solaire direct.

Protéger du gel. Si le contenu gèle, veiller à le décongeler et à le mélanger soigneusement avant utilisation. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker à une température inférieure à 25 ° C.

6. Autres informations

Notez que si des ajouts sont apportés au méta-SPC de cette famille de produits, les concentrations pendant l'utilisation doivent se situer dans la plage couverte par les évaluations de risque environnemental.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Masodine 1:3

Marché: BE

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0030840-0011 1-7

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	1,937
Alcohol Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	16,51

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

Meta SPC 7

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-8

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2 - 2,346
Alcool Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	18 - 19,993

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Avant la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser avant la traite.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage/moussage manuel
Description détaillée:

Application avant la traite
Appliquer chaque jour avant chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que toute la surface du trayon est couverte pendant un temps de contact minimum de 60 secondes.

1. Trempage/moussage manuel

a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement
- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application avant la traite
Avant la traite, pulvériser le produit sur les trayons de chaque vache.
S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons.
Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.
2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:

	<p>voir ci-dessus</p> <p>Taux d'application: voir ci-dessus Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: voir ci-dessus</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l</p> <p>Bidon (HDPE) 200 l IBC (HDPE) 1000 L</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit. Ce produit doit être dilué avant utilisation.
Diluer 1 part de produit dans 9 parts d'eau propre et bien mélanger. Préparer une solution fraîche chaque jour.
Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation.

S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit dilué. Tremper les trayons de chaque vache avant la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.

Vider et rincer les gobelets à l'eau après utilisation.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Avant la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection est nécessaire avant et après la traite, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection après la traite. Trempage/moussage manuel :

Le port de lunettes de protection est obligatoire pendant la manipulation du produit. Pour la pulvérisation manuelle à l'aide d'un

pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Le port de lunettes de protection est obligatoire pendant la manipulation du produit.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser après la traite.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: bactéries
Nom commun: bactéries
Stade de développement: N/A

Nom scientifique: levures
Nom commun: levures
Stade de développement: N/A

Domaine d'utilisation

Intérieur

Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Trempage/moussage manuel
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

1. Trempage/moussage manuel

a. Trempage

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

b. Moussage

- vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement
- brebis : 2,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 3 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pour l'application manuelle, s'assurer que la totalité du trayon est couverte et que l'animal se tient debout pendant 5 minutes.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: trempage automatisé
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Trempage automatisé :

- vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 6 ml par animal et par traitement

Méthode d'application: Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot
Description détaillée:

Application après la traite

Appliquer chaque jour après chaque traite (1 à 3 fois par jour). Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot :

- vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement
- brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement
- chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l
Bidon (HDPE) 200 l
IBC (HDPE) 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.

Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches). Ce produit doit être dilué avant utilisation.
Diluer 1 part de produit dans 4 parts d'eau propre et bien mélanger. Préparer une solution fraîche chaque jour.
Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation.

S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit dilué. Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.
Vider et rincer les gobelets à l'eau après la traite.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons.

3. Trempage automatisé

Les trayons sont recouverts de produit dilué lorsque le gobelet trayeur est retiré par le système de retrait automatique en grappe (ACR). Tout le processus est automatisé.

4. Pulvérisation automatisée à l'aide d'un robot

Après la traite automatique, le produit dilué est pulvérisé automatiquement sur les trayons à partir d'un bras en grappe. Le rinçage du pulvérisateur est automatique.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.

Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite. Pour le trempage/moussage manuel, trempage et moussage automatisé à l'aide d'un robot :

Le port de lunettes de protection est obligatoire pendant la manipulation du produit. Pour la pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Porter des chaussures de protection adaptées (EN 13832) pour appliquer ce produit.

Une tenue de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

Le port de lunettes de protection est obligatoire pendant la manipulation du produit.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Avant et après la traite - pour professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	DÉSINFECTION DESTINÉE À L'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE : produits de désinfection des trayons des animaux laitiers (vaches, bufflonnes, brebis, chèvres) à utiliser avant et après la traite.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: bactéries Nom commun: bactéries Stade de développement: N/A Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: N/A
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation en intérieur – Traite des animaux en lactation.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage/moussage manuel Description détaillée: <u>Application avant et après la traite</u> Appliquer tous les jours avant et après chaque traite (jusqu'à 5 applications par jour en tout). Pour l'application manuelle, s'assurer que tout le trayon est couvert et que la durée de contact est d'au moins 60 secondes avant la traite et veiller à ce que la totalité du trayon soit couverte et que les animaux restent debout pendant 5 minutes après la traite. 1. Trempage/moussage manuel a. Trempage - vaches et bufflonnes : 10 ml par animal et par traitement - brebis : 5 ml par animal et par traitement - chèvres : 6 ml par animal et par traitement b. Moussage - vaches et bufflonnes : 5 ml par animal et par traitement - brebis : 2,5 ml par animal et par traitement - chèvres : 3 ml par animal et par traitement Méthode d'application: Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique Description détaillée: <u>Application avant et après la traite</u> Appliquer tous les jours avant et après chaque traite (jusqu'à 5 applications par jour en tout). Pour l'application manuelle, s'assurer que tout le trayon est couvert et que la durée de contact est d'au moins 60 secondes avant la traite et veiller à ce que la totalité du trayon soit couverte et que les animaux restent debout pendant 5 minutes après la traite. 2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique : - vaches et bufflonnes : 10 à 15 ml par animal et par traitement - brebis : 5 à 7,5 ml par animal et par traitement - chèvres : 7 à 10 ml par animal et par traitement.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Taux d'application: voir ci-dessus
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
voir ci-dessus

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille/Lot (HDPE) 5 – 25 l
Bidon (HDPE) 200 l
IBC (HDPE) 1000 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être porté à une température supérieure à 20 ° C avant utilisation.
Il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le matériel d'application avec le produit.

Après la traite: Afin de garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas retiré après l'application (par exemple, respecter un délai d'au moins 5 minutes pour les vaches). Ce produit doit être dilué avant utilisation.

Les dilutions sont différentes avant la traite et après la traite, des gobelets séparés sont donc nécessaires. Voir les instructions spécifiques. Préparer une solution fraîche chaque jour.

Les récipients utilisés pour la dilution doivent être propres et adaptés à l'utilisation.

S'assurer que la mamelle et les trayons sont propres et secs avant d'utiliser le produit.

Avant la traite - Diluer 1 part de produit dans 9 parts d'eau propre et bien mélanger. Après la traite - Diluer 1 part de produit dans 4 parts d'eau propre et bien mélanger.

1. Trempage/moussage manuel

Remplir le gobelet trayeur aux $\frac{2}{3}$ avec le produit. Tremper les trayons de chaque vache avant la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Tremper les trayons de chaque vache immédiatement après la traite, en veillant à bien les immerger sur toute leur longueur.

Compléter avec une solution fraîche si nécessaire.

Vider et rincer les gobelets à l'eau après utilisation.

2. Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique

Avant la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons. Laisser le produit sur les trayons pendant au moins 60 secondes. Ensuite, essuyer et sécher soigneusement les trayons à l'aide d'une serviette en papier à usage unique.

Immédiatement après la traite, pulvériser le produit dilué sur les trayons de chaque vache. S'assurer que la pulvérisation couvre l'ensemble de la surface de tous les trayons.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Tenir hors de portée des enfants.

Trempage/moussage manuel :

Le port de lunettes de protection est obligatoire pendant la manipulation du produit. Pour la pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électronique :

Porter des gants de protection chimique pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants étant spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit). Porter des chaussures de protection adaptées (EN 13832) pour appliquer ce produit.

Une tenue de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée.

Le port de lunettes de protection est obligatoire pendant la manipulation du produit.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques

5.2. Mesures de gestion des risques

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques à l'utilisation

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les effets directs ou indirects probables peuvent inclure :

- . Irritation grave des yeux ou lésions oculaires.
- . Malaise général en cas d'ingestion.

Gestes de premiers secours

- . **Inhalation** : voie d'exposition peu probable, car le produit ne contient pas de substances volatiles. Si la pulvérisation/brume a été inhalée, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos dans une position lui permettant de respirer confortablement.
- . **Ingestion** : ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau en abondance. Consulter un médecin si le malaise persiste.
- . **Contact avec la peau** : laver à grande eau.
- . **Contact avec les yeux** : rincer immédiatement à grande eau. Consulter rapidement un médecin si des symptômes surviennent après le lavage.

NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE ATTEINTE SANS SURVEILLANCE

Conseils pour le personnel médical et de santé :

- . Apporter un traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ UN CONSEIL MÉDICAL, GARDEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À PORTÉE DE MAIN ET APPELEZ VOTRE CENTRE ANTI-POISON LE PLUS PROCHE [070 245 245].

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé, l'emballage et tout matériau contaminé conformément aux réglementations nationales/régionales en vigueur. Ne pas vider dans les égouts.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé et le protéger des températures extrêmes.
Protéger du rayonnement solaire direct.

Protéger du gel. Si le contenu gèle, veiller à le décongeler et à le mélanger soigneusement avant utilisation. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Stocker à une température inférieure à 25 ° C.

6. Autres informations

Notez que si des ajouts sont apportés au méta-SPC de cette famille de produits, les concentrations pendant l'utilisation doivent se situer dans la plage couverte par les évaluations de risque environnemental.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Masocare 1:4	Marché: BE
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0030840-0012 1-8	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,346
Alcool Ethoxylate	C13-15 Alcohol Ethoxylate (11EO)	Substance non active	157627-86-6	500-337-8	19,993